



CHSCT EXTRAORDINAIRE du 22 JANVIER 2015 DECLARATION LIMINAIRE et COMPTE RENDU

Monsieur le Président,

La CGT est en deuil.

Le 24/09/2014, les agents du SIE de L'Hay les Roses vous envoyaient en guise de cri d'alarme un poignant courrier empreint de détresse face à la diminution drastique de leurs effectifs.

Le 06/10/2014, après nous être rendus sur place nous signalions à notre tour dans cette instance les difficultés rencontrées à L'Hay et sur d'autres sites.

Le 24/11/2014 lors du dernier CHS-CT de l'année, nous vous demandions des comptes et nous vous demandions: « Quand vous déciderez-vous à intervenir ? Faut-il qu'il y ait un accident ou un événement encore plus dramatique pour que vous nous donniez des réponses ? ».

En écrivant ces mots, nous ne pensions pas être à ce point visionnaires.

En effet, le pire est arrivé et notre collègue Pascal, après avoir parlé longuement de la pénibilité de son travail à sa maman, est passé aux actes et s'est jeté sous un RER le 07/01/2015 au lieu de se rendre au travail. Nous ne reviendrons pas sur l'émoi provoqué par cet événement ni sur la présence massive des agents du département lors de la marche du 16/01/14. Nous préférons revenir sur ce que nous martelons depuis plusieurs années sur les véritables causes de la souffrance au travail et sur les véritables responsabilités qui vous incombent directement.

Tout d'abord, la politique comptable de suppressions d'emplois décidée en haut lieu mais déclinée dans notre département de façon tout aussi comptable a fait des ravages dans toute la Direction départementale.

Ensuite, l'absence du médecin de prévention depuis le mois de juillet a considérablement réduit le suivi et l'accompagnement des agents dans leurs difficultés au travail. Malgré les différents signalements, rapports d'audit et cris d'alarme qui vous sont rapportés vous restez dans l'incapacité de prendre avec empathie les mesures qui s'imposent.

Depuis plusieurs mois, la CGT vous demande de tendre une oreille attentive aux difficultés des agents du Val de Marne. Les agents du SIE de L'Hay-les-Roses, comme ceux du SIP de Choisy le roi, ou de la trésorerie de Nord Val de Bièvre ou d'ailleurs, ont le besoin d'être écoutés et compris, car c'est sur le travail en lui même que les difficultés se posent.

Aujourd'hui, pas un service, pas une brigade, pas un collègue, n'est épargné par la mise en danger due à une multiplicité et à une complexité des tâches toujours plus grandes, toujours plus lourdes.

Nous signalons encore, que les difficultés quotidiennes dues à l'hygiène qui se dégrade, au même rythme que les bâtiments, que les angoisses liées à l'amiante, aux accueils de plus en plus difficiles, aux pertes de savoir-faire, au rendu d'un travail de moindre qualité que par le passé, ajoutent un stress supplémentaire pour tout le personnel.

Alors encore une fois, la CGT vous pose la question :

- A quoi sert le DUERP, s'il est élaboré sans les agents, et s'il ne débouche pas sur des propositions et des améliorations effectives des conditions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail?
- A quoi servent les fiches de signalement si aucune mesure n'est prise pour limiter les agressions et pour accompagner les agents dans leur détresse?
- A quoi servent les rapports de médecine de prévention, et les rapports de l'ISST, si leurs préconisations ne sont suivies qu'en partie ?
- A quoi servent les représentants du personnel au CHS-CT, si leurs cris d'alarme sont poussés dans le vide ?

- A quoi sert une direction départementale si elle est incapable de protéger ses agents, alors qu'elle a une obligation de sécurité et de résultat en matière d'hygiène de sécurité et de condition de travail?

Dans la déclaration que la CGT faisait en novembre dernier, nous vous invitons à rencontrer, écouter, et surtout prendre en compte, les difficultés de vos agents pour éviter le pire.

La CGT vous rappelait également, que les seuls à souffrir des suppressions d'emploi, et des déclinaisons locales, étaient bien les agents au péril de leur santé, de leur sécurité, et aussi malheureusement de leur vie.

Monsieur le président, la CGT qui s'est toujours fait le relais des difficultés des agents, demande solennellement à ce CHS-CT, de tout mettre en oeuvre pour que plus jamais nous n'ayons raison de façon aussi funeste.

COMPTE RENDU DU CHS-CT exceptionnel du 22 janvier 2015

Pour la CGT étaient présents : Michèle MERCIER, Alexis CORTIJOS , Josée MARCIANO, Meryem BOURGUIBA et Djamila RABIA

Avant de commencer la séance, seule la CGT a fait une déclaration liminaire.

Réponse du Président du CHSCT:

« Nous faisons de notre mieux. On n'arrivera jamais à la perfection et on aura toujours malheureusement des accidents. Les SIE ne sont pas les services qui souffrent le plus. Le tissu fiscal de L'Haÿ-les-Roses n'est dans les plus mal lotis, le but de ce CHS-CT est de mettre en place une commission d'enquête »

Les représentants du personnel répondent qu'il convient en tout premier lieu d'identifier les risques pour éviter que cela se reproduise.

La CGT répond au Président que, moins touchés par les difficultés de l'accueil, les SIE ont cependant été touchés les premiers par les réformes, les restructurations et les suppressions d'emplois et aujourd'hui le travail déborde dans tous les SIE. La CGT ne partage pas le point de vue du Président.... Pour cela il faudra effectivement une commission d'enquête. Nous ne croyons pas que les membres du CHS-CT, très affectés, puissent objectivement piloter cette enquête. C'est pourquoi le recours à une agence d'expertise agréée nous semble la meilleure solution.

Le Président considérant qu'il n'y avait pas lieu de convoquer une expertise agréée, car il n'y avait pas de risque grave et imminent, la CGT lui a rappelé qu'il n'y avait pas de risque plus grave que ce malheureux événement.

Notre désaccord persistant sur la nomination d'une agence d'expertise, une interruption de séance a été sollicitée afin que l'administration puisse consulter la Centrale.

Lors de la reprise de la séance, les membres du CHS-CT ont décidé du libellé de l'enquête:

« évaluation des risques concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de vie au travail au SIE de L'Haÿ-les-Roses »

La CGT sera représentée dans cette commission d'enquête par Alexis CORTIJOS.

Le Président propose un financement de l'expertise par le CHS-CT.

La CGT répond que le financement appartient entièrement à l'employeur.

Les représentants du personnel votent à l'unanimité le recours à une agence d'expertise agréée.

Parmi la liste d'agences agréées par le ministère du travail, l'agence Aliavox a été retenue à l'unanimité.

Ensuite une présentation de la cellule d'aide psychologique mise en place pour l'occasion a été faite par un psychologue. Cette cellule est enfin mise en place dès la fin de ce CHS-CT.

Un mail du médecin de prévention doit être envoyé à tous les agents du site de L'Haÿ-les-Roses dès la fin des travaux du CHS-CT. Une présentation du dispositif sera présentée aux agents rapidement.